



MAIRIE DE LANTA

Chers parents,

Depuis septembre 2023, le prestataire de service de restauration a été contraint d'augmenter à nouveau ses tarifs afin de faire face à la hausse du coût des denrées alimentaires. La commune a pris à sa charge cette hausse depuis la rentrée. Pour des raisons d'équilibre économique du budget de la commune, les tarifs de la restauration scolaire ont été révisés pour une prise en compte à partir du 8 janvier 2024.

Vous trouverez ci-joint la nouvelle grille tarifaire applicable à compter du 8 janvier 2024 :

<i>Quotient</i>	<i>ALAE matin</i>	<i>ALAE soir</i>	<i>Restauration *temps animation inclus</i>
de 0 à 699	1,30	1,95	3,18
moins de 999	1,60	2,25	3,53
de 1000 à 1499	1,90	2,55	3,88
de 1500 à 1999	2,20	2,85	4,24
plus de 2000	2,50	3,15	4,59

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Rémi DIAZ
Maire de Lanra



